

Acquisition d'une propriété aux Consorts CHARBONNIER, Rue Leverrier - Rue Flammarion

M. LE MAIRE, Rapporteur : La parcelle de terrain cadastrée section NZ n° 33, sise Rue Urbain Leverrier, sera traversée par le réseau d'assainissement reliant la Rue Leverrier à la Rue Camille Flammarion. Cette même propriété est en grande partie touchée par l'emplacement réservé pour élargissement de voirie de la Rue Leverrier. Compte tenu des contraintes techniques liées à ces deux servitudes (talus ou mur de soutènement et périmètre de protection du réseau d'assainissement), il est proposé d'acquérir la totalité de cette parcelle.

Un accord est intervenu avec les Consorts CHARBONNIER, propriétaires de ce terrain d'une contenance de 992 m², au prix fixé par le Service des Domaines soit 100 000 F (cent mille francs).

La dépense sera prélevée sur le chapitre 90.824.2111.00501.30100 du budget communal.

Conformément à l'article 21 de la loi de finances 82.1126 du 29 décembre 1982, l'exonération fiscale sera accordée d'office pour cette acquisition.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer :

- sur l'acquisition de cette propriété aux conditions mentionnées ci-dessus
- et à autoriser M. le Maire à signer les actes à intervenir.

Sur avis favorable de la Commission Urbanisme et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte ce projet à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 24 septembre 1999.